

Règlement de « La 7ème chasse au trésor »

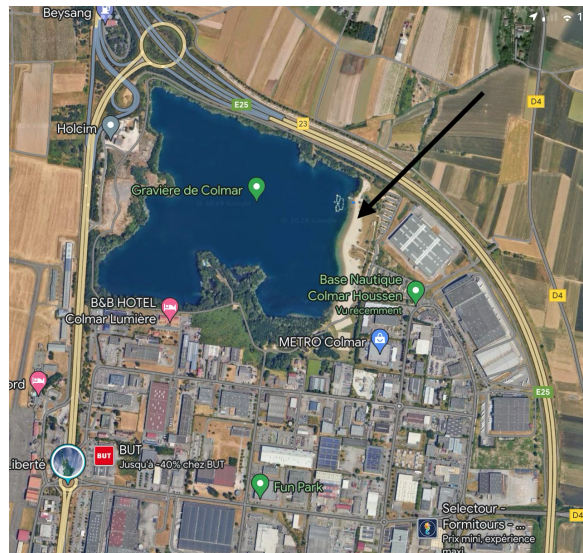
Description : Chasse au trésor subaquatique.

Date : dimanche 05 octobre 2025

Lieu : Gravière de Houssen, base nautique de la communauté des communes de Colmar
37 rue Denis Papin, 68000 Colmar

=> Prendre la direction de la Z.I. Nord de Colmar. À la statue de la Liberté, prendre direction Holtzwihr. Passez le premier feu de la zone industrielle et au deuxième rond-point, prendre à gauche, rue Haussmann.

La Base Nautique :



Le principe de la « Chasse aux trésors » :

En matinée, une plongée dédiée à la chasse aux trésors.

Repas

L'après-midi, une plongée libre

La participation n'est possible que sur inscription préalable.

Potage, tartes flambées et café vous seront proposés entre les deux plongées.

Contact :

Adeline Mennetrey, secrétaire :

secretaire@aquatic-club-alsace-colmar.fr : pour toutes questions/informations

06 24 49 14 78 : pour les questions urgentes

RÈGLEMENTATION DE LA « CHASSE AUX TRÉSORS »

L'inscription ne sera validée qu'après avoir complété le formulaire d'inscription et effectué le règlement de la participation.

⚠ Un formulaire d'inscription par plongeur. !!



Tarif : compétiteur ou accompagnant plongeur ou apnéiste (la base est payante !)

10€ par adulte

8€ pour les moins de 18 ans

Nous vous proposerons des tartes flambées lors de la pause de midi pour 6€/la tarte.



Participants

La chasse aux trésors subaquatique est ouverte à tous les plongeurs et apnéistes (enfants, adultes, seniors, handicapés avec son encadrant), du plus petit niveau au plus expérimenté.

Le jeu sera individuel



But du jeu :

Trouver les indices cachés sous l'eau dans le moins de temps possible.

Une carte avec les indices à trouver sera donnée à chaque participant.

Des indices sont disposés sous l'eau et au niveau de chaque indice il faudra poinçonner la carte.

La carte poinçonnée attestera de la découverte des indices.

Elle devra être rendue dès la sortie de l'eau.

L'heure de sortie de l'eau permettra de départager les éventuels ex-aequo. (avantage aux plus rapides !)



Déroulement de la journée :

La plongée « Chasse aux trésors » se déroulera dans la matinée :

09h00 : accueil des participants et vérification des documents

10h00 : mise à l'eau simultanée de tous les participants

11h00 : dernière sortie de l'eau avec remise des cartes perforées

12h00 : apéro et repas tiré du sac (possibilité de petite restauration : potage, tarte flambée, café)

14h45 : palmarès

15h00 : possibilité d'une plongée libre (prévoyez les blocs en conséquence, pas de gonflage sur place)



Conditions d'inscription :

La participation à la « chasse aux trésors » implique un respect impératif des règles de la FFESSM, de la réglementation et des consignes du Directeur de Plongée.

Il faut être en possession des documents suivants : **licence** (FFESSM ou FSGT), **certificat médical (CACI)** de moins d'un an le jour de la « chasse aux trésors » et d'une **assurance responsabilité civile** à minima.

Les documents seront vérifiés lors de l'accueil des participants.

Former des équipes de deux plongeurs minimum suivant les prérogatives FFESSM.

Un Niveau 1 doit être accompagné d'un binôme E1 à minima ou être PA12.

La « chasse aux trésors » est également ouverte aux apnéistes.

Les recycleurs SCR et CCR « diluant air » sont autorisés (dans ce cas, les plongeurs viennent avec leurs blocs gonflés).

Les règles spécifiques à la sécurité devront être respectées, respect des prérogatives, de l'encadrement si niveau 1.

Les blocs devront être munis de 2 sorties, 2 premiers étages et 2 détendeurs complets au delà de 12M de profondeur.



La « Chasse aux trésors »

Après les formalités d'inscription, une carte individuelle et numérotée sera remise à chaque participant.

Toutes les palanquées se mettront à l'eau simultanément au top départ.

Durée maximale de la plongée : 60 minutes

Les participants s'activeront à trouver les objets immergés accompagnés d'une perforatrice vous permettant de poinçonner votre carte.

Le temps de sortie déterminera le classement des ex-æquo.



Validation de l'inscription

Compléter le formulaire d'inscription via le lien suivant :

<https://framaforms.org/chasse-aux-tresors-acac-05-octobre-2025-1750081366>

L'inscription ne sera validée qu'après la réception du virement.

Et effectuer le virement à l'ordre de l'ACAC correspondant à votre inscription en précisant votre nom et chasse trésors

IBAN : FR76 1720 6005 0549 1436 5401 088

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP872

Code banque
17206

Code Guichet
00505

Numéro de Banque
49143654010

Clé RIB
88



Documents à présenter sur place le jour de la plongée :

- ☐ licence
- ☐ niveau
- ☐ caci

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 28 SEPTEMBRE 2025

N'imprimez que le strict nécessaire !